

Dates : 6, 27 avril, 4, 11, 18, et 25 mai, 15 juin

### Récapitulatif à diffuser aux capitaines d'équipes

#### QUALIFICATION :

**Le club doit valider sur ADOC la licence** du joueur justifiant sa qualification **au plus tard la veille de la journée du championnat à laquelle il participe.**

#### CLASSEMENT : Application du classement mensuel

Art.26 Le classement à prendre en compte est toujours le classement du joueur au jour de la rencontre.

Par conséquent, les classements des joueurs seront actualisés lors de chaque parution du classement mensuel. Il est de la responsabilité du joueur et de son club de tenir compte du nouveau classement pour composer son équipe (respecter l'ordre des classements dans la composition de l'équipe).

Application du classement mensuel : **parution le 1<sup>er</sup> avril, 6 mai et 3 juin.**

#### ORDRE DES RENCONTRES :

Si 4 simples et 1 double : 4 - 2 - 3 - 1 – double.

**Divisions concernées** : Pré-régional Dames et Messieurs, D1, D2 et D3 messieurs

Si 3 simples et 1 double : 3 - 2 - 1 – double

**Divisions concernées** : D1, D2 et D3 dames, D4 messieurs

Pour toutes les divisions, le **3e set du double** est remplacé par un super jeu décisif en 10 points (sur Ten'Up, le score doit être indiqué exemple : 10/8).

#### COMPOSITION DES EQUIPES



**Article 44 Hiérarchie des classements entre les équipes journée par journée.**

Le 1er joueur d'une équipe (N+1) ne doit pas avoir un classement supérieur au dernier joueur de l'équipe N du même club.

**Exemple** : le dernier joueur de l'équipe 1 étant 15/2, le premier joueur de l'équipe 2 sera 15/2 ou 15/3.



#### BRULAGE

**Pour une plus grande flexibilité dans la composition des équipes, la règle du brûlage est supprimée lors de la phase par poules**